



des fabricants, des représentants d'associations professionnelles de divers pays membres de l'OMC afin de discuter des indications géographiques.

Le cas des Caves de Bonvillars

Pour les vins et les spiritueux, le problème est réglé avec satisfaction, sauf pour les Caves de Bonvillars qui ont perdu (momentanément) l'appellation justifiée: vin de Champagne. Mis à part ce cas charmant d'un petit village du Nord vaudois qui a occupé les commissaires européens, il faut relever que des appellations trop restrictives sont contre-productives.

Si les saucissons payernois ne peuvent être fabriqués qu'à Payerne avec des viandes produites dans la commune, l'intérêt économique d'une telle protection

léopard, il peut toutefois y avoir confusion dans la tête du consommateur. En effet, le gruyère a droit à l'AOC dans les cantons de Fribourg, de Vaud, de Neuchâtel, du Jura, certaines communes bernoises et également dans certaines localités d'Argovie, de Lucerne, de Soleure, de Saint-Gall, de Schwyz et de Zoug.

L'AOC: une garantie crédible?

Cet arrangement, à la suisse, a l'avantage d'assurer une production largement suffisante mais est-ce qu'à long terme la crédibilité pourra être garantie?

Allez expliquer à un Parisien, puisque c'est un marché en développement, que les terres du comté de Gruyère ont été redessinées le 6 juillet 2001 par l'Office

vodka est elle américaine. Il était tentant de s'approprier certaines dénominations à des fins promotionnelles.

Il est aussi tentant de confiner la confection d'un produit dans une zone avec un but protectionniste. Dans les deux cas, le consommateur est trompé.

Le bon sens ou les règlements

Le 11 juin 2003, se tenait à Genève une réunion avec des producteurs,



est nulle. Si par contre, comme pour le gruyère, il est possible de fabriquer ce grand classique sur une peau de

fédéral de l'agriculture. Il y a danger dans cette solution helvétique. A moyen terme, trois à cinq ans, ce type d'AOC ne sera pas une garantie crédible pour le consommateur. La vérité est ailleurs... ■

LE magazine

Soins & Beauté

Prochainement